Image not found or type unknown

Inaptitude et reclassement

Par **Lat78**, le **01/03/2017** à **14:18**

Bonjour,
J ai besoin d aide s'il vous plaît.J ai été déclarée inapte par le medecin du travail me 31/01,suite à cela j ai vu mon médecin traitant et il m a mis en arrêt de travail jusqu'au 28/02.Ce matin j appel mon syndicat(vu que je suis syndiquée depuis le début de l année) pour avoir des informations sur la suite du reclassement et ils me disent que maintenant la réforme à changée et que non seulement ils ne sont plus obligés de continuer à me payer mais qu'ils peuvent me licencier sans forcément de justifier sur la recherche des postes.Ils m ont donc conseillé de me remettre en arrêt et tenter de fixer un rdv avec le medecin du travail pour demander de me remettre apte à mon poste afin d éviter le licenciement.J ai alors appelé le medecin du travail qui me dis tout le contraire,me précisant qu'à partir de maintenant ils doivent reprendre les salaires et me faire des propositions de poste dans les services qu elle a suggérée lors de l inaptitude.Je sais plus qui croire et je suis en panique totale car j ai rien vu disant que la loi avait changée concernant le processus de reclassement.Pouvez vous m aider à savoir à qui je dois me fier s'il vous plait?
Merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés